

Le Président, Jean-Paul DORON

A L'INTÉRIEUR DE CE NOUVEAU NUMÉRO

- p2. En direct du comité de bassin
- p3. Les redevances ajustées
- p4. Conférences territoriales sur l'eau
- p5. Révision des zones vulnérables (nitrates)
- p6. Quel avenir pour la pêche des aloses et lamproies ?
- p7. Sauvons nos rivières, acte 4
- p8. Pêche de l'anguille, halte à l'injustice!
- p10. Alerte: l'écrevisse à tâches rouges
- p11. Veille documentaire



nouveau impacté de nombreux usages sur tout le territoire. Cependant, une autre urgence environnementale s'impose à nous : celle de l'effondrement des populations de poissons grands migrateurs. La situation est telle que la pêche du saumon atlantique a été suspendue en 2025. Si elle était interdite depuis 1994 sur le bassin de la Loire, ce sont désormais les bassins côtiers basques, bretons, normands et picards jusqu'à présent considérés comme territoires de pêche idylliques qui se retrouvent confrontés à l'interdiction. Le saumon n'est pas la seule espèce concernée, le Gouvernement français s'est soudainement inquiété de la situation de l'anguille au point d'annoncer à la surprise général un plan de sortie de flotte et un moratoire sur sa pêche récréative, en ouverture de la conférence des Nations unies sur l'océan (UNOC) à Nice. Comme il est évoqué dans ce bulletin en page six, la pêche des aloses et lamproies en Loire est elle aussi soumise à réflexion.

Nous, pêcheurs responsables, appelons à la mise en œuvre de toutes les actions et plans de protection des espèces migratrices amphihalines.

Enfin, je veux rendre un hommage particulier à mon collègue Serge SAVINEAUX, élu associatif engagé, récemment disparu et qui œuvrait à nos côtés.



EN DIRECT DU COMITE DE BASSIN

La réunion du comité de bassin du 3 juillet fut un temps d'élections important, pour renouveler ses instances : présidence de la commission Programme, conseil d'administration de l'agence de l'eau (2 sièges), commissions sur les milieux naturels (2 sièges), gestion des étiages sévères et du Cénomanien (2 sièges).

Ces groupes sont essentiels pour développer la politique de l'eau sur l'ensemble du bassin Loire-Bretagne et l'intégralité des thématiques. Dans une période ou le changement climatique, de plus en plus visible, augmente les tensions autour de l'eau, l'engagement de ces hommes et femmes est précieux, car ils apportent une connaissance approfondie des enjeux locaux pour la préservation de la ressource en eau. Sécheresses, inondations, dégradations constantes de la qualité des eaux, recul de la préservation de la biodiversité et de la préservation des milieux, toutes ces questions nous poussent à agir rapidement et pour l'avenir. Une récente étude du Haut commissariat à la stratégie et au plan sonne l'alarme, prévoyant qu'à l'horizon 2050, les ressources en eau pourraient être considérablement réduites, exacerbant les tensions sociales et économiques. De part sa gouvernance, le comité de bassin encourage la concertation, l'équilibre des opinions et la création de solutions adaptées aux réalités locales.

Ensemble, nous continuerons à faire vivre cette démocratie de l'eau, qui est un modèle de gouvernance ambitieux et précieux face aux défis actuels.

Thierry BURLOT Président comité bassin Loire-Bretagne

REVENDICATIONS

Le Comité de bassin réaffirme son engagement envers la politique de l'eau au travers des agences de l'eau. Il a adressé une prise de position ferme pour s'opposer au prélèvement de 11,3 M€ par le gouvernement, et demande une révision des prélèvements prévus pour 2026 et 2027, qui déséquilibrent notamment les finances, les capacités d'intervention et les d'aides aux territoires de l'agence de l'eau Loire-Bretagne. Le comité souligne que malgré la taille importante du bassin, il reste financièrement le plus pauvre, et que le soutien gouvernemental lié au Plan eau est insuffisant.

ZOOM SUR

LES COMMISSIONS THÉMATIQUES

Commission mixte CA-CB programme

Etudie le programme d'intervention de l'agence de l'eau et les taux de redevances pour financer ce programme.

Président Frédy Poirier

Commission Planification

Organise le travail d'élaboration et de suivi du Sdage et des autres documents de planification sur lesquels le comité de bassin doit émettre un avis.

Président Bertrand Hauchecorne.

Commission Communication et action internationale

Propose les grands axes de la politique de communication du comité de bassin, de l'agence de l'eau, et de la politique de coopération décentralisée institutionnelle financée et portée par l'agence de l'eau.

Présidente Marie Mézière-Fortin Hydrobiologiste

Commission Littoral

Questions relatives au littoral et donne son avis sur les plans d'action pour le milieu marin.

Président Philippe Le Gal.

Commission Inondations, plan Loire

Donne un avis sur le plan de gestion des risques d'inondations et ses déclinaisons locales (stratégie de gestion des risques d'inondation) et sur certains plans d'action pour la prévention des inondations, suit l'exécution du plan Loire grandeur nature.

Président Jean-Paul Pavillon communauté urbaine Angers Loire Métropole

LES REDEVANCES AJUSTÉES

Le 12e programme d'intervention est dans sa première année de mise en œuvre et pourtant un premier ajustement du volet redevance est nécessaire pour corriger la trajectoire financière. L'exercice n'est pas simple car une variation de consommation en eau liée aux conditions climatiques ou au comportement des consommateurs peut faire varier très rapidement l'équilibre de la balance budgétaire du 12e programme d'intervention.

Outre une baisse prévisionnelle d'assiette (-22,7 M€), ce premier ajustement vise également à répondre aux besoins de financements de l'agence de l'eau dont on savait que le plafond de recette n'était pas atteint par le scénario initialement retenu (-84,5 M€) mais aussi à contrer l'effet "érosif" de l'inflation.

Le comité de bassin de juillet 2025 a validé le scénario d'ajustement basé sur 2 leviers :

- de modification de la trajectoire de baisse progressive du taux de la redevance pour consommation d'eau potable à 0,32 €/m³ au lieu de 0,30 €/m³ à l'échéance 2030.
- d'actualisation des taux de redevances selon l'inflation

Cette proposition permet d'atteindre un produit de redevances de 2 628,4 M€ (+51 M€) se rapprochant du plafond de recette autorisée fixé à 2 662 M€.

Ce scénario d'ajustement respecte le ratio cible d'une part maximale de 74,5% pour les usagers domestiques ainsi que l'équilibre des parts contributives entre différentes catégories d'usagers (domestiques, industriels, agriculteurs).

Concernant la redevance pour protection du milieu aquatique (RMA) dont chaque pêcheur s'acquitte par la carte de pêche, il convient que sa valeur soit stabilisée, encadrée et harmonisée à l'échelle nationale.

Jean-Paul DORON

Président de l'Union des Fédérations du Bassin Loire-Bretagne





Le document synthétique est disponible.



LES RÉSULTATS DE LA CONSULTATION



2247 répondants et 147 assemblées

ont contribué sur le projet d'enjeux pour le Sdage Loire-Bretagne 2028-2033





Liberté Égalité Fraternité MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE,
DE LA BIODIVERSITÉ,
DE LA FORÊT, DE LA MER
ET DE LA PÊCHE

Liberté Égalité Fraternité

CONFÉRENCES TERRITORIALES SUR L'EAU

VERS UNE NOUVELLE DYNAMIQUE DE GESTION DE L'EAU

Dans un contexte marqué par des bouleversements majeurs du cycle de l'eau, avec des épisodes de sécheresse en 2022 et 2023, suivis d'importantes inondations en 2024 et au début de 2025, l'ancien premier ministre, M. François Bayrou, a lancé une nouvelle dynamique de dialogue territorial à travers les conférences « L'eau dans nos territoires ». Une circulaire a été diffusée le 2 mai dernier, destinée aux préfets coordonnateurs de bassin, aux préfets de région et aux préfets de département. Globalement, les thématiques sont :

- Comment partager la ressource et prévenir les conflits ?
- Comment réduire les pollutions, en passant d'une approche curative à une démarche préventive ?
- Quelles évolutions apporter à la gouvernance de la gestion de l'eau?
- Comment garantir le financement de la politique de l'eau (pollueur-payeur/solidarité de bassin) ?
- Comment améliorer la gestion et l'anticipation des risques (sécheresse/inondation) ?
- Quel accompagnement pour les collectivités sur le petit cycle et le grand cycle?
- · Comment mobiliser le grand public?

Ces conférences territoriales complètent les travaux menés dans les COP régionales sur tous les enjeux d'adaptation de nos territoires au changement climatique. Le Premier ministre de l'époque a souhaité que les échelons régionaux, départementaux et de bassin contribuent pleinement aux débats, chacun selon ses compétences et de la manière qu'il juge la plus appropriée. L'objectif est d'identifier les points de blocage restants, les bonnes pratiques à généraliser, et les ajustements réglementaires ou législatifs nécessaires pour accélérer ou compléter les démarches en cours.

La création de ces espaces de dialogue entre tous les usagers de l'eau, doit permettre de partager les constats des bouleversements du cycle de l'eau et de ses impacts économiques et sociaux, et d'identifier les leviers pour une meilleure gestion de la ressource en eau dans les territoires, en tenant compte des enjeux sanitaires, économiques et d'adaptation au changement climatique. Le Premier ministre appelle ainsi à une mobilisation collective pour réussir cette démarche cruciale pour la préservation de notre bien commun : l'eau.

ZOOM SUR SUR LOIRE-BRETAGNE

Les cinq ateliers territoriaux sur le bassin Loire-Bretagne sont maintenant achevés. Ces rencontres faisaient partie d'une initiative nationale, lancée par le Gouvernement, visant à créer des espaces de dialogue pour tous les usagers de l'eau. L'objectif était d'identifier les leviers potentiels pour améliorer la gestion de la ressource en eau sur les territoires, en accord avec le plan Eau. Les ateliers ont rassemblé environ une centaine de participants à chaque session, favorisant des échanges constructifs pour recenser des propositions d'actions, identifier les points de blocage, discuter des ajustements réglementaires ou législatifs nécessaires et partager des bonnes pratiques à généraliser.

Ces contributions seront synthétisées et présentées lors du prochain comité de bassin, puis transmises sous la forme d'un cahier de solutions au Comité national de l'eau en octobre 2025.



RÉVISION DES ZONES VULNÉRABLES

DIRECTIVE NITRATES

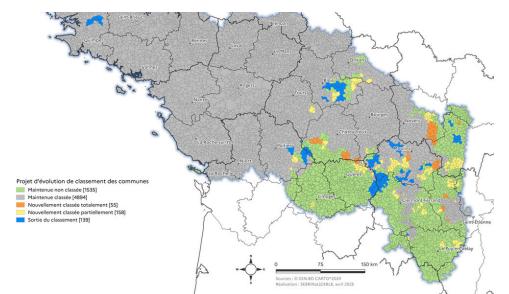
LA PRÉFÈTE COORDONNATRICE DE BASSIN LOIRE BRETAGNE A ENGAGÉ LA RÉVISION DES ZONES VULNÉRABLES AUX NITRATES SUITE À LA HUITIÈME CAMPAGNE DE SURVEILLANCE.



La lutte contre la pollution par les nitrates est cruciale pour la santé humaine et l'environnement. Des concentrations excessives de nitrates rendent l'eau impropre à la consommation et provoquent l'eutrophisation, affectant les écosystèmes marins et continentaux. Principalement issus de l'agriculture, mais aussi de l'industrie et des eaux usées urbaines, les nitrates ont fortement augmenté depuis les années 50. Cela a entraîné la dégradation des ressources en eau, l'abandon de captages et des impacts négatifs sur la biodiversité. Conformément à l'article R.211-77 du code de l'environnement, la Préfète coordonnatrice de bassin élabore un projet de zonage en collaboration avec divers acteurs, dont des organisations agricoles ou les fédérations départementales de pêche et de protection du milieu aquatique. La concertation se déroule à deux niveaux :

- <u>Au niveau du bassin</u>, une instance de concertation est réunie, incluant la commission planification du comité de bassin élargie,
- Au niveau régional, avec des réunions de concertation.

A la lecture de l'avant projet, près de 4 894 communes du bassin seraient maintenues classées, 55 nouvellement classées totalement, et 158 nouvellement classées partiellement. Il faut noter que 139 communes sortiraient de ce classement. Après la concertation, un projet de désignation des zones vulnérables sera soumis au public, suivi par des arrêtés de désignation et de délimitation des zones vulnérables. Pour votre information, vous pouvez déjà retrouver le rapport de présentation de l'avant-projet de classement soumis à la concertation : Révision 2025 des zones vulnérables à la pollution par les nitrates d'origine agricole - 8e campagne de surveillance, ainsi que les résultats de la 8e campagne de surveillance Nitrates sur le réseau Nitrates : cartes à l'échelle du bassin et atlas départementaux.



DIFFÉRENCE ENTRE LE CLASSEMENT EN ZONES VULNÉRABLES ACTUEL ET L'AVANT-PROJET DE CLASSEMENT AU TITRE DE LA RÉVISION 2025

POISSONS MIGRATEURS



QUEL AVENIR POUR LA PÊCHE DES ALOSES ET LAMPROIES EN LOIRE ?

Le comité de gestion des poissons migrateurs des bassins de la Loire, des côtiers vendéens et de la Sèvre niortaise a missionné un groupe de travail avec pour mandat 1. recueillir les études, indicateurs et données disponibles permettant de définir l'état des populations d'aloses et lamproies ; 2. étudier la nécessité de réduire l'effort de pêche ; 3. proposer d'éventuelles mesures d'encadrement de la pêche des aloses et lamproies.

Le groupe de travail s'est réuni à trois reprises, le 02 avril, le 13 juin ainsi que le 17 septembre. A l'issu de ces réunions, le constat de l'effondrement des populations est partagé et deux propositions de réduction de la mortalité liée aux pêcheries ont été retenues pour proposition au comité de gestion.

- 1. Moratoire (interdiction de toute pêche d'aloses et lamproies) sur une durée de 5 années, dès 2026
- 2. Réduction de l'effort de pêche, à partir de 2027, selon trois scénarios
 - a.amont bec de Maine : pêche des aloses et lamproies interdite
 - b. aval bec de Maine (réglementation fluviale) : pêche professionnelle autorisée de janvier à mars
 - c. secteur maritime : pêche professionnelle autorisée en mars uniquement

Diverses mesures complémentaires de spécifications techniques et réglementaires ainsi que d'accompagnement, notamment économique, sont envisagées.

Ces propositions seront étudiées par le comité de gestion de fin d'année, programmé au 07 novembre.



ETUDE HMUC

AXE LOIRE

L'ÉTUDE STRATÉGIQUE HMUC PROGRESSE FACE AUX DÉFIS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET AUX TENSIONS SUR L'EAU. ELLE VISE UNE GESTION SOLIDAIRE ET DURABLE, ÉQUILIBRANT LES BESOINS HUMAINS ET LA PRÉSERVATION DES MILIEUX NATURELS.

Depuis près d'un an, l'agence de l'eau Loire-Bretagne et ses partenaires se mobilisent activement pour faire avancer l'étude HMUC Axe Loire, qu'ils pilotent pour le compte du comité de bassin.

Les premiers résultats commencent à prendre forme.

- Le rapport sur le climat et sa synthèse sont en cours de livraison.
- Concernant les usages, le rapport est en phase de finalisation, avec les derniers retours attendus prochainement.

L'été n'a pas freiné cette dynamique. Des actions de sensibilisation sous forme de ciné-débats ont permis de maintenir l'échange autour de ce projet structurant. Des vidéos sont en construction pour communiquer sur les avancées du projet.

Hydrologie:

- Observer l'eau telle qu'elle circule aujourd'hui,
- Reconstituer l'état "naturel" des cours d'eau,
- Évaluer le rôle des barrages de Naussac et Villerest,
- Analyser les échanges entre la nappe et la Loire.

Milieux (débits)

- Débits:
 - Hiver: période de hautes eaux,
 - Printemps et automne : périodes de transition,
 - Été: période d'étiage.
- Evaluer la connectivité, les habitats, le transport sédimentaire et la continuité longitudinale.
- Analyser les spécificités de l'estuaire de la Loire.

Usages

- Identifier les volumes réellement mobilisés,
- Comprendre l'évolution des usages,
- Reconstituer des débits journaliers.

Climat

- L'analyse des 60 dernières années de données climatiques.
- Projections aux horizons 2030, 2050 et 2100.
- Construction de quatre narratifs hydro-climatiques selon des scénarios contrastés.









La FNPF lance le 4e volet de sa campagne « Sauvons nos rivières » : « SOS petits cours d'eau ».

L'enjeu ? Sensibiliser le grand public et interpeller les décideurs sur l'urgence de préserver ce patrimoine fragile.

Position du réseau de la pêche

Nous voulons que les petits cours d'eau soient mieux connus, mieux protégés et mieux intégrés aux politiques publiques locales.



4 constats forts pour 4 revendications essentielles!

Claude ROUSTAN
Président de la Fédération Nationale
de la Pêche en France

- Invisibles mais vitaux : les petits cours d'eau nourrissent les grandes rivières, les sols et les zones humides.
 - 1 Français sur 2 vit à moins de 10 minutes d'un cours d'eau.
- Cartographie incomplète : des lacunes persistent, ouvrant la porte à des requalifications abusives en fossés et à une gestion privative.
- Écosystèmes fragilisés: 1 poisson d'eau douce sur 5 en danger.
- Zones humides en déclin : 50 % ont disparu en 30 ans.



REVENDICATIONS

- Un véritable ministère de l'eau et de la nature
- L'adoption d'une loi de programmation de l'eau
- La cartographie complète et juridiquement protectrice des cours d'eau dans chaque département.
- La préservation des cours d'eau, grâce à une charte de protection co-construite avec les élus locaux.

LANCEMENT DU CONCOURS D'AFFICHES ET PODCASTS



Le concours encourage les élèves à réfléchir aux enjeux liés à l'eau et à créer une affiche ou un podcast illustrant les impacts du changement climatique sur l'eau et les milieux aquatiques, ainsi que les solutions possibles pour les préserver. Envoyez vos créations d'affiches ou de podcasts avant le 19 décembre 2025. Ce concours est ouvert aux élèves de la maternelle au lycée dans le bassin Loire-Bretagne.

La catégorie « podcast » fait son entrée dans le concours. Vous pouvez élaborer un récit autour d'un personnage fictif en rapport avec le sujet sous forme d'une histoire écrite et d'un audio libre en français. Les lauréats verront leur(s) projet(s) devenir l'affiche et/ou le podcast célébrant la Journée Mondiale de l'Eau. Le règlement est à retrouver sur le site de l'agence de l'eau Loire-Bretagne ou en cliquant sur l'image ci-dessus.





La pêche de loisir n'est pas le problème.

Elle peut faire partie de la solution,
si, malgré l'absence de volonté politique actuelle,
elle est intégrée dans une stratégie globale,
cohérente et équitable.

NON À L'INTERDICTION CIBLÉE DES PÊCHEURS DE LOISIR

Jean-Paul DORON Vice-Président de la Fédération Nationale de la Pèche en France

ALORS QUE L'ANGUILLE EUROPÉENNE EST EN DANGER CRITIQUE D'EXTINCTION, LE GOUVERNEMENT ENVISAGE UN MORATOIRE A SENS UNIQUE! OUTRE LE FAIT QU'IL VISE UNIQUEMENT LES PÊCHEURS DE LOISIR, CETTE MESURE EST JUGÉE INJUSTE, INEFFICACE ET PROFONDÉMENT INCOHÉRENTE.

Selon les orientations en cours d'élaboration et des trois consultations en cours :

- La pêche de loisir serait suspendue sur tout le territoire, sans exception.
- Les pêcheurs professionnels bénéficieraient d'un plan de sortie de flotte, encore flou, tout en conservant des quotas de civelles plus élevés qu'en 2010, garantis pour deux années, malgré l'aggravation de la situation écologique.

Cette approche est non seulement discriminatoire, mais elle repose sur des données obsolètes. Les 700 tonnes évoquées pour la pêche de loisir, avant adoption en 2010 du Plan Gestion Anguille, remis en cause par une décision du Conseil d'Etat, ne reflètent en rien, la réalité actuelle, où cette pratique est strictement encadrées 2010.

Une stratégie inefficace pour sauver l'espèce

Sacrifier la pêche de loisir ne sauvera pas l'anguille. Au contraire, cela détourne l'attention des véritables leviers d'action:

- Le braconnage, qui continue de sévir en toute impunité.
- La fragmentation des cours d'eau, l'hydroélectricité et les barrages qui entravent les migrations essentielles à la survie de l'espèce.
- L'absence de moratoire global, incluant la pêche professionnelle, pourtant bien plus impactante.
- L'état qualitatif et quantitatif dégradé de nombreux cours d'eau

Ce que nous demandons

Pour protéger réellement l'anguille, il faut un plan d'action global, équitable et ambitieux :

- lnterdiction totale de la pêche de l'anguille, civelle comprise, pour tous les acteurs.
- K Restauration de la continuité écologique des cours d'eau, avec des moyens à la hauteur.
- O Lutte renforcée contre le braconnage, avec des contrôles et des sanctions dissuasives.
- Accompagnement digne des professionnels, via un plan de sortie de flotte clair et financé.

Mobilisez-vous!

Les consultations publiques sont ouvertes. Il est urgent de faire entendre notre voix pour défendre une pêche de loisir responsable, déjà très encadrée, revendiquer la mobilisation de toutes les actions visées au Plan Gestion Anguille national de 2010 toujours inopérantes par l'inaction de l'Etat, l'incohérence des politiques publiques, l'absence de volonté politique et refuser d'être les boucs émissaires d'une politique défaillante.



Projet de décret portant moratoire sur la pêche de loisir en eau douce de...

L'anguille européenne est un poisson grand migrateur qui grossit en eau douce et se reproduit...

Consultations publiques/Oct 3

Retrouver une partie de l'article sur :

POUR MIEUX COMPRENDRE



L'ANGUILLE, SOUS ROCHE ET AU-DELÀ

L'ANGUILLE EUROPÉENNE (ANGUILLA ANGUILLA) EST UNE ESPÈCE EMBLÉMATIQUE DES COURS D'EAU DU BASSIN DE LA LOIRE. TRÈS CONNUE DES PÊCHEURS, MAIS SOUVENT MÉCONNUE DU GRAND PUBLIC, CE POISSON MIGRATEUR SE REPRODUIT EN MER ET REVIENT GROSSIR EN EAU DOUCE.

L'Anguille européenne est un poisson serpentiforme au corps long et fuselé. Sa peau lisse et épaisse, est recouverte d'un mucus protecteur, favorisant ses mouvements pour ramper. Ses nageoires pectorales sont faiblement développées et ses nageoires dorsale, anale et caudale fusionnent.

Transparente au stade de larve, sa couleur évolue avec son âge. Elle devient brune avec le ventre jaune au stade adulte, puis argentée avant la migration. Les anguilles passent une grande partie de leur vie en eau douce avant de retourner en mer pour se reproduire. Leur parcours migratoire est l'un des plus longs et des plus mystérieux du règne animal, couvrant plusieurs milliers de kilomètres jusqu'à la mer des Sargasses, où elles se reproduisent et meurent.

Un cycle de vie fait de transformations

Le cycle de vie de l'anguille européenne est complexe et fascinant. Les larves appelées leptocéphales éclosent dans la mer des Sargasses et se laissent porter par les courants marins jusqu'aux côtes européennes. Là, elles se transforment en civelles, puis en anguilles jaunes lorsqu'elles remontent les rivières. Après une période de croissance qui peut durer de 6 à 20 ans, elles se métamorphosent en anguilles argentées, prêtes à entreprendre leur voyage de retour pour se reproduire, vers la mer des Sargasses.

Menaces et conservation

L'Anguille européenne est classée en danger critique d'extinction par l'Union International pour la Conservation de la Nature (UICN). Les menaces pesant sur sa survie sont multiples : la surexploitation économique de l'espèce à tous stades, le braconnage et les trafics, la pollution de l'eau, la destruction des zones humides et des petits cours d'eau, les obstacles à la migration tels que les ouvrages en barrage toujours pas aux normes, le développement de l'hydroélectricité, la pêche professionnelle ou encore les changements climatiques qui affectent les courants marins.

Alors qu'un moratoire global sur toutes les pêches est revendiqué depuis 2008, date de publication du règlement européen, le constat est sans appel. Les efforts de conservation et les actions demeurent très largement insuffisants Au delà des programmes de réintroduction dont la pertinence et l'efficacité demeurent à démontrer. L'urgence est à la restauration des habitats, aux mises en demeures administratives sur les barrages prioritaires existants, à la mise en place de passes à poissons, à l'arrêt des turbines hydroélectriques destructrices, sur fond de gestion durable des pêches. Ce n'est que sous réserve de la mobilisation globale, totale et entière de toutes ces actions, que l'anguille pourra être sauvée!

Un équilibre crucial

L'Anguille européenne joue un rôle crucial dans les écosystèmes aquatiques. Elle contribue à la régulation des populations de certaines espèces de poissons et d'invertébrés. En tant que prédateur et proie, elle participe à l'équilibre des chaînes alimentaires aquatiques. Elle est un trésor naturel d'une grande valeur écologique et culturelle. Sa préservation est essentielle pour maintenir la biodiversité et la santé des écosystèmes aquatiques. En sensibilisant le public et en renforçant les efforts de conservation, il est encore possible d'assurer un avenir durable pour cette espèce emblématique de notre région.



Toutes vos initiatives pour améliorer et valoriser la connaissance des poissons migrateurs amphihalins et de leurs habitats sur le bassin de la Loire.





ALERTE

L'ÉCREVISSE À TÂCHES ROUGES

L'Écrevisse à taches rouges, Faxonius rusticus (Girard, 1852), découverte pour la première fois en France en 2019, inquiète !



En 2019, un pêcheur amateur a capturé une quarantaine d'écrevisses dans un plan d'eau privé situé sur le bassin de l'Aveyron. Une première identification à partir de critères morphologiques a permis de déterminer que nous étions en présence de l'Écrevisse à tâches rouges. Cette identification a été confirmée par une analyse moléculaire réalisée par le laboratoire EBI (Ecologie et Biologie des Interactions) de l'université de Poitiers.

Les investigations réalisées sur le terrain ont permis de préciser que l'espèce est également présente sur le ruisseau qui alimente le plan d'eau. Ces opérations ont permis de faire un état des lieux, d'envisager les actions à mettre en œuvre en matière de connaissance et d'envisager des mesures d'élimination. Dès octobre 2019, une opération de piégeage sur le site à l'aide de nasses et de balances a permis de capturer une vingtaine d'individus qui ont été détruits. Depuis, une campagne d'éradication a été réalisée en 2022 pour stopper nette tout risque de contamination. Le plan d'eau a été asséché et près de 6000 écrevisses ont été capturées et détruites. Comme précisé dans son rapport d'expérimentation, outre l'éradication sur le plan d'eau, des actions connexes à la vidange et au chaulage sont nécessaires pour assurer la réussite de l'opération et sa pérennité (barrière passive et active, par exemple). Sur le cours d'eau, les résultants parlent d'eux-mêmes, on note une diminution des effectifs passant de 422 en 2021 à 71 en 2023. Les méthodes de capture sont efficaces.

Malgré ce travail efficace d'éradication, l'inquiétude demeure! Les écrevisses à tâches rouges ont été repérées à 42 km du foyer initial, à Mayran en Aveyron. La vigilance est de mise.

La Fédération de pêche et de protection du milieu aquatique de l'Aveyron a réalisé une fiche d'identification qui permet de la distinguer de l'écrevisse américaine, en ayant les bons réflexes notamment avec ses « joues épineuses », d'où son nom américain « spiny-cheek ».

Au travers des inventaires menés par le réseau des structures associatifs de la pêche de loisir, il convient d'être vigilant et d'accroître la connaissance sur la répartition actuelle de l'espèce. La FDAAPPMA12 invite les gestionnaires à confirmer que les stations où l'écrevisse américaine a été inventoriées, sont bien des stations où seule cette espèce est présente, sachant que les 2 espèces peuvent cohabiter ensemble.

UNE VIDÉO EST DISPONIBLE SUR LA CHAÎNE YOUTUBE DE LA FÉDÉRATION!



Publication d'une fiche d'identification de l'Ecrevisse à taches rouges en Aveyron



EN 2019, TROIS ESPÈCES D'ÉCREVISSE EXOTIQUE ONT ÉTÉ DÉCOUVERTE EN FRANCE

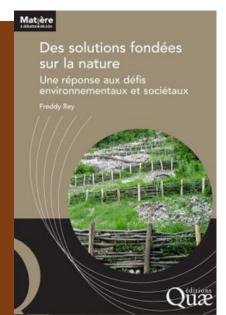
- FAXONIUS RUSTICUS EN AVEYRON
- CHERAX DESTRUCTOR EN BRETAGNE
- PROCAMBARUS VIRGINALIS EN MOSELLE







VEILLE DOCUMENTAIRE

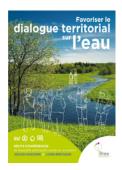


DES SOLUTIONS FONDÉES SUR LA NATURE. UNE RÉPONSE AUX DÉFIS ENVIRONNEMENTAUX ET SOCIÉTAUX

Depuis les années 2010, les Solutions fondées sur la Nature intègrent des projets d'aménagement du territoire pour allier environnement et besoins sociétaux. Ce concept soulève des questions sur la préservation de la nature et le développement socio-économique, face au changement climatique. La biodiversité est essentielle pour toute initiative, qu'il s'agisse de réduire les risques naturels, d'assurer l'approvisionnement en eau, ou d'atténuer le changement climatique.

L'auteur présente des initiatives variées, comme la restauration des zones humides ou la diversification des cultures, pour relever ces défis. Cet ouvrage vise les décideurs, entrepreneurs, chercheurs, formateurs et étudiants intéressés par cette approche collaborative.

Rey F., 2025. Versailles, éditions Quæ, 120 p. https://doi.org/10.35690/978-2-7592-4060-9



RÉCITS D'EXPÉRIENCES DE DISPOSITIFS PARTICIPATIFS MENÉS SUR LES BASSINS ADOUR-GARONNE ET LOIRE-BRETAGNE.

Les dispositifs participatifs sont cruciaux pour la gestion de l'eau. L'Ifree aide les acteurs des bassins Adour-Garonne et Loire-Bretagne par la formation, la sensibilisation et l'accompagnement de projets de dialogue.

Le document est téléchargeable sur : https://www.ifree.asso.fr/images/publications/autres/brochure_dialogue_territorial_lb_ag_web_isbnok.pdf



RALENTIR ET CONSERVER L'EAU DANS LES TÊTES DE BASSIN VERSANT : ENJEUX, SOLUTIONS ET ÉVALUATION DES EFFETS HYDROLOGIQUES

Un état de la connaissance et des enjeux de connaissance des mesures visant à ralentir et conserver l'eau dans des petits bassins versants ruraux, dans une perspective d'atténuation des aléas hydrométéorologiques et de résilience aux changements climatiques.

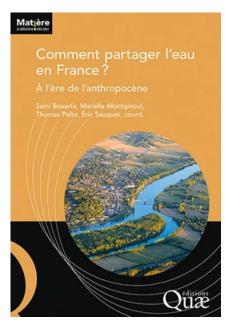
https://hal.inrae.fr/hal-05094198



LE PRIX DE L'EAU : ÉTAT DES LIEUX ET PERSPECTIVES POUR UNE GESTION DURABLE DE LA RESSOURCE

Favre M., Hardelin J., 2025. Le prix de l'eau : état des lieux et perspectives pour une gestion durable de la ressource, CGDD, document de travail, août 2025

https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/publications/document_travail_73_prix_eau_aout20258.pdf



COMMENT PARTAGER L'EAU EN FRANCE ? À L'ÈRE DE L'ANTHROPOCÈNE

Depuis de nombreuses années, la France a instauré des politiques de gestion de l'eau visant à concilier le partage équilibré de cette ressource et la préservation de sa qualité. Cependant, face au changement climatique — qui menace de plus en plus cet équilibre — et à la dégradation sans précédent de la biodiversité aquatique, les enjeux liés à la gestion et au partage de l'eau prennent une ampleur nouvelle. Cette ressource vitale doit, plus que jamais, être considérée comme un bien commun. Sa répartition équitable est devenue un véritable enjeu sociétal et politique. Issu d'un travail collectif réunissant scientifiques et spécialistes de la gestion de l'eau, cet ouvrage dresse un état des lieux des connaissances en France. Il étudie les stratégies existantes pour protéger ce patrimoine naturel et propose une analyse critique des pistes d'action envisagées par les parties prenantes pour répondre aux défis actuels. Il s'adresse aux professionnels engagés dans les politiques publiques de l'eau, ainsi qu'à toute personne souhaitant mieux comprendre les enjeux de la gestion de cette ressource.

BOUARFA S., MONTGINOUL M., PELTE T., SAUQET E., coord., 2025. coll. Matière à débattre et décider, éditions Quæ, 184 p. https://www.quae.com/produit/1947/9782759240999/comment-partager-leau-en-france



ENTITÉS ET POLITIQUES PUBLIQUES

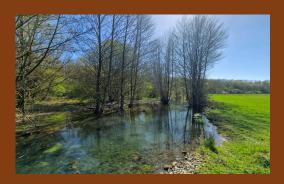
LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Rapport public thématique Sentembre 2025

LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE - SEPTEMBRE 2025

Alors que se multiplient les alertes des scientifiques internationaux (GIEC, IPBES), que les impacts du dérèglement climatique et de l'érosion de la biodiversité s'amplifient et qu'en réponse, les politiques publiques mises en œuvre pour répondre à ces enjeux occupent une place croissante, la Cour des comptes publie le premier rapport annuel des juridictions financières consacré à la transition écologique. Ce rapport dresse un état des lieux d'ensemble de l'action publique, tente d'en évaluer la cohérence et l'efficacité et propose des recommandations pour accélérer la mise en œuvre de la transition, dans un contexte de finances publiques dégradées. Cette publication fait suite aux travaux déjà conduits par les juridictions financières, notamment le rapport public annuel de 2024 consacré à l'adaptation au changement climatique. Elle a pour ambition de devenir un document annuel de référence sur ces politiques et leurs effets, permettant, sous une forme accessible, d'éclairer les décideurs et le public à partir des constats établis par les juridictions. Cette première édition ne prétend pas épuiser toutes les dimensions de la transition écologique, mais permet d'établir quelques constats que la Cour entend suivre et approfondir dans ses futurs travaux.

https://www.ccomptes.fr/fr/publications/la-transition-ecologique



AU FIL DE L'EAU

ACTUALITÉ DE LA GESTION DE L'EAU ET DES MILIEUX AQUATIQUES DU BASSIN LOIRE-BRETAGNE

Union des Fédérations du Bassin Loire-Bretagne Association des Fédérations de Pêche Centre - Val de Loire

Directeur de publication : Jean-Paul DORON

Conception et réalisation : Julien PROSPER & Samuel CHAPLAIS

Crédits photographiques : FNPF, AELB, UFBLB, AFPCVL, F3P



